

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

-

BUDGET PRIMITIF 2025

Note de Présentation

Contacts :

- **Philippe-Hervé BLOUIN**, Adjoint au Maire chargé des Finances et du Contrôle de gestion (ph.blouin@mouvaux.fr)
- **Gladys MARTIN**, Directrice du Pôle Finances-Commande Publique (g.martin@mouvaux.fr)



MOUVAUX
UNE VILLE À VIVRE

Sommaire

I.	Compte administratif 2024.....	2
A/	Exécution du budget.....	2
B/	Endettement et ratios au 31/12/2024.....	3
II.	Budget primitif 2025.....	4
A/	Priorités du budget 2025	4
B/	Les prévisions 2025 (/ budget 2024).....	5
C/	Les dépenses d'investissement et les Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP)	6

I. Compte administratif 2024

A/ Exécution du budget

		CA 2023	CA 2024	CROISSANCE % CA 2024 / CA 2023
(1)	Recettes de gestion	16 289 408 €	16 992 323 €	4,32%
	Recettes de gestion réelles	16 286 986 €	16 991 488 €	4,33%
	Dont 70-Produits des services du domaine et ventes diverses	1 926 199 €	2 222 351 €	15,37%
	Dont 73 + 731-Impôts et taxes	11 517 305 €	12 129 722 €	5,32%
	Dont 74-Dotations et participations	2 687 403 €	2 410 078 €	-10,32%
	Recettes de gestion d'ordre	2 422 €	835 €	n.s.
(2)	Dépenses de gestion	13 905 771 €	14 754 845 €	6,11%
	Dépenses de gestion réelles	13 307 214 €	14 136 323 €	6,23%
	Dont 011-Charges à caractère général (fluides, prestations, fournitures, petit équipement...)	3 121 795 €	3 875 534 €	24,14%
	Dont 012-Charges de personnel	8 960 309 €	9 028 879 €	0,77%
	Dont 65-Autres charges de gestion courante (subventions aux associations, CCAS, OGEC...)	1 163 839 €	1 183 555 €	1,69%
	Dont 014-Atténuations de recettes (prélèvement au titre de la loi SRU)	61 271 €	48 355 €	-21,08%
	Dépenses de gestion d'ordre	598 557 €	618 521 €	3,34%
(3) = (1)-(2)	Excédent brut de fonctionnement	2 383 637 €	2 237 479 €	-6,13%
(4)	66-Charges financières (intérêts de la dette)	172 611 €	111 004 €	-35,69%
(5) = (3)-(4)	Capacité d'autofinancement	2 211 026 €	2 126 475 €	-3,82%
(6)	77-Produits exceptionnels	90 214 €	3 155 €	-96,50%
(7)	67-Charges exceptionnelles	188 044 €	50 127 €	-73,34%
(8)	78-Reprises sur amortissements et provisions (réel)	33 268 €	20 405 €	n.s.
(9)	68-Dotations aux amortissements et provisions (réel)	- €	- €	n.s.
(10) = (5)+(6)-(7)+(8)-(9)	Financement propre des investissements	2 146 464 €	2 099 907 €	-2,17%
(11)	002-Excédent antérieur reporté	1 443 293 €	2 720 368 €	88,48%
(12) = (10)+(11)	021-Virement à la section d'investissement	3 589 757 €	4 820 276 €	34,28%
(13)	Recettes d'investissement (reports compris)	4 078 885 €	3 512 038 €	-13,90%
(14) = (12)+(13)	Autofinancement global	7 668 642 €	8 332 313 €	8,65%
(15)	Emprunts nouveaux	- €	- €	n.s.
(16)	Dépenses d'investissements (reports compris)	4 948 274 €	4 691 360 €	-5,19%
	Dont 16-remboursement en capital de la dette	890 952 €	890 952 €	0,00%
	Dont 001-Déficit d'investissement reporté	1 389 033 €	1 156 498 €	-16,74%
	Dont Dépenses d'équipement (hors reports)	2 105 145 €	2 195 509 €	4,29%
	Dont Dépenses d'équipement reportées	467 506 €	351 620 €	-24,79%
(17) = (14)+(15)-(16)	Résultat de clôture	2 720 368 €	3 640 953 €	33,84%

Le résultat de clôture de l'exercice 2024 est arrêté à 3 640 953 €, en hausse de 920 000 € par rapport à l'exercice précédent.

Ce résultat s'avère supérieur à la moyenne constatée sur les derniers exercices (généralement entre 2,5M€ et 2,7M€). Il doit néanmoins être considéré avec prudence.

En effet, la mise en place du pré-paiement des services municipaux (garderies, pause méridienne, centres de loisirs) a généré en 2024 une « avance de trésorerie » de près de 300 000 €, avec l'encaissement de l'équivalent de 13 mois de recettes.

L'amélioration du résultat tient également au décalage de certaines opérations d'investissement, notamment les travaux de rénovation thermique de la Mairie, la rénovation du Centre Petite Enfance Noëlle Dewavrin et la réfection de la toiture du complexe sportif Coubertin, inscrits en 2024 mais qui seront réalisés en 2025 ou 2026.

B/ Endettement et ratios au 31/12/2024

- Encours de dette : 3 945 952,62 € (en diminution de -18% par rapport à 2023)
 - ⇒ Remboursement en capital de la dette 2024 : 890 952 €
- 6 emprunts, tous classifiés en 1A (charte Gissler)
 - ⇒ 3 emprunts à taux fixe (63% de l'encours)
 - ⇒ 2 emprunts à taux révisable indexés sur le Livret A (25% de l'encours)
 - ⇒ 1 emprunt à taux variable indexé sur l'Euribor 3 Mois (12% de l'encours)
- Capacité de désendettement : 1,46 an
- Taux d'épargne brute : 15,9 %

II. Budget primitif 2025

A/ Priorités du budget 2025

Le budget 2025 s'articulera autour des mêmes axes principaux que 2024 :

- **Intégrer la sobriété énergétique dans tous les projets** : la Municipalité priorisera les investissements à but d'économies d'énergie (rénovation thermique des bâtiments, modernisation du réseau d'éclairage public, changement en LED des éclairages des bâtiments communaux, etc.),
- **Conforter l'existant**, en conservant des services publics locaux de proximité de qualité à destination des Mouvallois, malgré les hausses de prix impactant la section de fonctionnement,
- **Être proche des Mouvallois et assurer le bien vivre ensemble** avec les Conseils de Quartier et le soutien à la vie culturelle, sportive, éducative, festive ou solidaire,
- **Entretenir notre patrimoine** en assurant le renouvellement de matériels pour garantir l'efficacité de notre réseau de vidéoprotection et **rendre notre ville propre et agréable**, en préservant nos équipements municipaux en bon état et en maintenant nos prestations de services dans les actions de propreté et d'aménagement des espaces verts,
- **Poursuivre notre politique de recherche de financement active** auprès des partenaires institutionnels.

B/ Les prévisions 2025 (/ budget 2024)

		BP + DM 2024	BP 2025	CROISSANCE %
(1)	Recettes de gestion	16 324 054 €	16 532 535 €	1,28%
	Recettes de gestion réelles	16 304 054 €	16 512 535 €	1,28%
	Dont 70-Produits des services du domaine et ventes diverses	1 984 660 €	2 003 475 €	0,95%
	Dont 73 + 731-Impôts et taxes	11 741 911 €	12 079 500 €	2,88%
	Dont 74-Dotations et participations	2 446 820 €	2 330 300 €	-4,76%
	<i>Recettes de gestion d'ordre</i>	20 000 €	20 000 €	0,00%
(2)	Dépenses de gestion	15 865 193 €	16 288 121 €	2,67%
	Dépenses de gestion réelles	14 865 193 €	15 488 121 €	4,19%
	Dont 011-Charges à caractère général (fluides, prestations, fournitures, petit équipement...)	4 441 090 €	5 781 337 €	30,18%
	Dont 012-Charges de personnel	9 100 000 €	8 425 000 €	-7,42%
	Dont 65-Autres charges de gestion courante (subventions aux associations, CCAS, OGEC...)	1 264 103 €	1 251 784 €	-0,97%
	Dont 014-Atténuations de recettes (prélèvement au titre de la loi SRU)	60 000 €	30 000 €	-50,00%
	<i>Dépenses de gestion d'ordre</i>	1 000 000 €	800 000 €	-20,00%
(3) = (1)-(2)	Excédent brut de fonctionnement	458 861 €	244 414 €	-46,73%
(4)	66-Charges financières (intérêts de la dette)	130 000 €	120 000 €	-7,69%
(5) = (3)-(4)	Capacité d'autofinancement	328 861 €	124 414 €	-62,17%
(6)	77-Produits exceptionnels	- €	- €	n.s.
(7)	67-Charges exceptionnelles	62 903 €	18 000 €	-71,38%
(8)	78-Reprises sur amortissements et provisions (réel)	20 405 €	- €	n.s.
(9)	68-Dotations aux amortissements et provisions (réel)	10 000 €	10 000 €	0,00%
(10) = (5)+(6)-(7)+(8)-(9)	Financement propre des investissements	276 363 €	96 414 €	n.s.
(11)	002-Excédent antérieur reporté	2 720 368 €	3 640 953 €	33,84%
(12) = (10)+(11)	021-Virement à la section d'investissement	2 996 731 €	3 737 367 €	24,71%
(13)	Recettes d'investissement (reports compris)	3 916 827 €	3 619 245 €	-7,60%
(14) = (12)+(13)	Autofinancement global	6 913 558 €	7 356 612 €	6,41%
(15)	Emprunts nouveaux - montant maximum	- €	600 000 €	n.s.
(16)	Dépenses d'investissements (reports compris)	6 913 558 €	7 956 612 €	15,09%
	Dont 16-remboursement en capital de la dette	900 000 €	900 000 €	0,00%
	Dont 001-Déficit d'investissement reporté	1 156 498 €	1 920 626 €	66,07%
	Dont Dépenses d'équipement (hors reports)	4 239 554 €	4 534 367 €	6,95%
	Dont Dépenses d'équipement reportées	467 506 €	351 620 €	-24,79%
(17) = (14)+(15)-(16)	Résultat de clôture	- €	- €	

C/ Les dépenses d'investissement et les Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP)

Le remboursement en capital de la dette (900 000 €) est identique à 2023 et 2024 puisqu'aucun emprunt nouveau n'a été conclu sur l'exercice.

La capacité de financement des dépenses d'équipement (hors emprunt) est estimée à 3 934 367 €.

L'entretien et la réhabilitation des espaces publics, des équipements des écoles et autres bâtiments municipaux restent prioritaires.

Seront priorisés les investissements concourant à la sobriété énergétique et à la transition environnementale :

- La poursuite des travaux de rénovation thermique du Groupe Scolaire Lucie Aubrac (changement des menuiseries) : 200 000 € (pour mémoire, 450 000 € investis en 2024)
- Les travaux de rénovation du Centre Petite Enfance Noëlle Dewavrin (changement des menuiseries, isolation, installations de chauffage) : 690 000 €
- La réfection de la toiture du complexe sportif Coubertin : 700 000 €
- La phase d'études de la rénovation thermique de la Mairie, à hauteur de 50 0000 € (travaux repoussés après les élections de 2026 afin d'optimiser le fonctionnement du bureau électoral)
- Le lancement des études de conception du projet de réhabilitation de l'école Saint Exupéry : 50 000 €
- La dernière phase des travaux de modernisation de l'Éclairage Public, le passage en LED de l'éclairage des bâtiments et de l'équipement scénique de l'étoile – Scène de Mouvaux : 300 000 €
- Les investissements sur les installations de chauffage (études + travaux) : 75 000 €
- Les travaux de réfection des cheminements du Parc du Hautmont : 130 000 € (projet lancé en 2024, travaux prévus en 2025)
- La dernière phase de végétalisation des cours de l'école Victor Hugo : 39 000 €
- La poursuite de la végétalisation et des aménagements du cimetière : 45 000 €
- Les investissements espaces verts, avec notamment la plantation d'arbres et les aménagements paysagers de la rue Jules Watteeuw : 61 000 €
- Accompagnement de projets en lien avec l'Agenda 2030 : 28 500 €

Une part des investissements sera consacrée à la **vidéoprotection**, avec l'extension du réseau et le renouvellement de caméras (80 000 €).

Un budget de 165 000 € permettra les **enfouissements de réseaux** des rues Jules Watteeuw et Winston Churchill.

Le budget 2025 portera également les investissements municipaux dans le cadre de la rénovation du collège Van der Meersch, avec l'aménagement du parvis, d'aires de stationnement paysagères, des espaces verts et le passage à un éclairage public solaire (289 000 €).

La sécurisation des bâtiments sera renforcée en 2025, avec un budget de 55 000 € dédié à la réfection et végétalisation de la clôture de l'école maternelle Saint Exupéry. Le groupe scolaire Lucie Aubrac et l'école maternelle Saint Exupéry se verront dotés d'un visiophone (10 000 €). Enfin, la première phase du renforcement de la sûreté des bâtiments municipaux sera enclenchée en 2025 avec une première tranche de travaux de 110 000 €.

Les dépenses d'équipement intégreront aussi **l'entretien du patrimoine existant**, avec entre autres les rénovations des aires de jeux, l'achat de matériels et outillages techniques, de mobilier (écoles, restaurants scolaires, structures petite enfance), des travaux de plomberie, de peinture, de rénovation des revêtements de sol, des travaux dans les églises et autres bâtiments municipaux (430 000 €).

Un **socle d'investissements informatiques** de 163 000 € est à prévoir, notamment pour renforcer la sécurité informatique. La mise en sécurité des réseaux informatiques et la modernisation des infrastructures représentent un investissement de 75 000 € (remplacement des serveurs, étude cyber, etc.). Une provision de 68 000 € permettra le renouvellement et l'optimisation du matériel et des logiciels nécessaires au bon fonctionnement des services. Le fibrage de La Boussole sera réalisé en 2025, avec un budget dédié de 10 000 €.

Les **budgets des projets participatifs des Conseils de Quartier** ont été sanctuarisés, à hauteur de 30 000 €.

L'aménagement de nouveaux terrains de pétanque, concourant au mieux-vivre ensemble, est estimé à 40 000 €.

Certains projets sont de nature à être éligibles aux enveloppes de subventions ouvertes par les partenaires institutionnels de la Ville : DETR / DSIL, Fonds Vert de l'État, Fonds de Concours Transition énergétique et Bas Carbone de la MEL, enveloppe « Projets Territoriaux Structurants » du département, etc. Néanmoins, dans l'attente des notifications, et par souci de prudence budgétaire, ces subventions potentielles ne peuvent pas être inscrites au BP 2025.

Afin de faire face à ces investissements d'envergure, et dans l'attente des notifications de subventions, **un emprunt d'équilibre d'un montant maximal de 600 000 € est inscrit au BP 2025, portant ainsi la capacité de financement des dépenses d'équipement à 4 534 367 €.**

Conformément au Règlement Budgétaire et Financier applicable depuis le 1^{er} janvier 2024, les Autorisations de Programme adoptées en 2024 sont révisées à l'occasion du vote du Budget Primitif 2025.

Une nouvelle AP relative à la rénovation de l'école Saint Exupéry est ouverte.

Les tranches de crédits annuelles, dites Crédits de Paiement (CP), sont inscrites annuellement au Budget Primitif.

En Euros TTC

Autorisations de Programme - Budget Primitif 2025

Référence AP	Libellé	Pour mémoire - Montant AP voté au BP N-1	Réalisé 2024	Montant AP voté au BP 2025	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
2024AP01	Modernisation de l'éclairage public <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 21</i> Dont réinscription des CP N-1 engagés mais non mandatés au 31/12 Dont CP nouveaux	450 000,00 €	116 278,56 €	300 000,00 €	183 721,44 € 33 721,44 € 150 000,00 €				
2024AP02	Rénovation thermique du site de la Mairie <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 20</i> Dont réinscription des CP N-1 engagés mais non mandatés au 31/12 Dont CP nouveaux <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 23</i>	730 000,00 €	30 593,72 €	850 000,00 €	68 590,82 € 18 590,82 € 50 000,00 €	50 000,00 €	700 815,46 €		
2024AP03	Rénovation du Centre Petite Enfance Noëlle Dewavrin <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 20</i> Dont réinscription des CP N-1 engagés mais non mandatés au 31/12 Dont CP nouveaux <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 21</i> Dont réinscription des CP N-1 engagés mais non mandatés au 31/12 Dont CP nouveaux	600 000,00 €	23 490,40 €	727 924,04 €	704 433,64 € 31 433,64 € 15 433,64 € 16 000,00 € 673 000,00 € 673 000,00 €				
2024AP04	Rénovation de la toiture du complexe sportif Coubertin <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 20</i> Dont réinscription des CP N-1 engagés mais non mandatés au 31/12 Dont CP nouveaux <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 21</i> Dont réinscription des CP N-1 engagés mais non mandatés au 31/12 Dont CP nouveaux	550 000,00 €	998,40 €	2 500 000,00 €	724 156,79 € 24 156,79 € 24 156,79 € 700 000,00 € 700 000,00 €	1 774 844,81 €			
2024AP05	Aménagements Parc du Hautmont <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 21</i>	130 000,00 €	- €	130 000,00 €	130 000,00 €				
2024AP06	Contrôle d'accès des bâtiments <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 20</i> Dont réinscription des CP N-1 engagés mais non mandatés au 31/12 Dont CP nouveaux <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 21</i> Dont réinscription des CP N-1 engagés mais non mandatés au 31/12 Dont CP nouveaux	190 000,00 €	4 200,00 €	190 100,00 €	125 900,00 € 15 900,00 € 15 900,00 € 110 000,00 € 110 000,00 €	60 000,00 €			
2024AP07	Aménagement du parvis du collège Vandermeersch <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 20</i> <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 21</i> <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 23</i>	200 000,00 €	- €	289 000,00 €	289 000,00 € 6 000,00 € 283 000,00 €				
2025AP01	Rénovation de l'Ecole Saint Exupéry <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 20</i>			5 700 000,00 €	50 000,00 € 50 000,00 €	50 000,00 €	1 500 000,00 €	3 500 000,00 €	600 000,00 €
TOTAL		2 850 000,00 €	175 561,08 €	10 687 024,04 €	2 275 802,69 €	1 934 844,81 €	2 200 815,46 €	3 500 000,00 €	600 000,00 €

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

Chapitre 23 - Immobilisations en cours